



Dossier d'Inscription Journée de Roulage sur le Circuit Asphalté de Lohéac (35) organisé par PAPA35 08 Septembre 2019 – de 9h00 à 18h00

Information : L'organisateur propose une journée de Roulage non Chronométrée sur le circuit de Lohéac dans la limite des places disponibles et de l'éligibilité du véhicule. Veuillez prendre note de ces documents. La confirmation de votre inscription vous sera renvoyée dans les plus brefs délais. L'organisation de la journée se fera par plateau de 10 véh pendant env. 20 min. (un mail vous sera envoyé)

Retour des Dossiers d'inscription pour le 31/08/19 au plus tard.

<u>Pilote</u>			
NOM	Prénom		
Adresse	CP/VILLE		
Portable	Fixe :		
E-mail	@.....		
Pilote :	Débutant :	Confirmé :	(rayez la mention inutile)
Adhérent PAPA35 :	oui	non	(rayez la mention inutile)
<u>VEHICULE</u>			
Marque	Modèle	Année	
N° d'immatriculation :	Poids du Véhicule :		
<u>Document à fournir : (tout dossier incomplet ne pourra être traité)</u>			
<u>Permis de conduire</u>			
<u>Carte Grise</u>			
<u>Attestation d'assurance du véhicule (RC)</u>			

Fait à :

Le :

Signature avec mention (Lu et Approuvé, Bon pour Accord)



TARIF

Journée de Roulage Adhérent PAPA35 : 100 € :

Journée de Roulage Non adhérent PAPA35 : 115 € :

Passager : 20 € :

Repas : 17 € : * nombre de repas :

Je règle par chèque bancaire pour un montant de € à l'ordre de PAPA35

- *Information : Le Casque est obligatoire : Un extincteur poudre de 1 kg est facultatif dans chaque véhicule.*
- *Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué par l'organisateur en cas de désistement.*

♦ Je Soussigné, (Nom et Prénom) déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales ainsi que le règlement intérieur des roulages PAPA35 sur le circuit de Lohéac .

Fait à :

Le :

Signature avec mention (Lu et Approuvé , Bon pour Accord)

Document à retourner avec le règlement à : PAPA35 -24 Le Placis des Retais – 35340 ERCE près LIFFRE 0607250021 SMS

Mail : clubpapa35@gmail.com www.papa35.org



FICHE D'ABANDON DE RECOURS CONDUCTEUR pour la journée de Roulage Club PAPA35 du 08/09/2019

Je soussigné :

Adresse :

Permis de conduire n° :

Véhicule (marque/modèle/immatriculation) :

Déclare :

- Renoncer à tout recours, tant à l'encontre de l'association **Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine** et/ou de ses Assureurs, ainsi que de ses partenaires ou personnes rattachées, en cas d'accident survenant au cours de la journée de Roulages Club désignée ci-dessus, sur le circuit de Lohéac.
- Entreprendre les séances de roulages non chronométrées, sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants droits, à tout recours, à quel titre que ce soit, contre les propriétaires et exploitants du site, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.
- Etre, de par mon inscription à la journée Roulages Club, titulaire d'une garantie « Responsabilité Civile Automobile » pour les dommages causés aux tiers.
- Avoir connaissance de l'intérêt de souscrire d'une part un contrat d'assurance de personnes garantissant mes dommages corporels et d'autre part un contrat d'assurance de dommages garantissant les dégâts subis par mon véhicule.
- Atteste que mon véhicule est en état de fonctionnement et conforme aux règles du code de la route.
- Reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait acquitté les mêmes droits de roulage et signé un document identique, en accord avec l'organisateur ou son représentant.
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engager à en respecter la totalité des dispositions.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ayant un comportement jugé dangereux pour lui-même et les autres participants.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » :

Document à retourner avec le règlement à : **PAPA35 -24 Le Placis des Retais – 35340 ERCE près LIFFRE 0607250021 SMS**

Mail : clubpapa35@gmail.com www.papa35.org



FICHE D'ABANDON DE RECOURS PASSAGER

Pour la journée de Roulages PAPA35 du 08/09/2019

Je soussigné :

Date de naissance :

Adresse :

Véhicule :

Nom du conducteur :

Déclare renoncer à tout recours, tant à l'encontre de Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine que de ses partenaires ou personnes rattachées, en cas d'accident survenant au cours de la journée des Roulages Club désignée ci-dessus sur le circuit de Lohéac.

Je déclare entreprendre les séances de roulage non chronométrés, sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants droits, à tout recours, à quel titre que ce soit, contre les propriétaires et exploitants du site, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Je reconnais prendre place de mon plein gré en tant que passager dans un véhicule participant à la journée des Roulages Club désignée ci-dessus.

Je déclare avoir connaissance de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes garantissant mes dommages corporels.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à en respecter chaque article.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord » :

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGE

CONDUCTEUR

Je soussigné(e) né(e) le..... à.....,
domicilié(e) à.....

autorise, au profit de Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine et à titre purement gratuit :

- La prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant durant le roulage du 08/09/2019.
- La diffusion et la publication de ces photographies, sur tous supports, et notamment, sur les sites Internet gérés par Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine.
- La commercialisation de ces photographies, l'utilisation à des fins publicitaires, illustratives, informatives de ces photographies tels que leur emploi aux fins de réalisation d'affiches, de brochures, d'illustration des sites Internet mentionnées ci-dessus etc...

J'accepte de concéder cette autorisation pour une durée minimale de cinq années tacitement et indéfiniment renouvelable par période de cinq ans. Je reconnais être informé(e) que si je souhaite mettre un terme à cette autorisation, il m'appartient d'adresser un courrier recommandé au Club Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine un mois avant la date anniversaire de chaque période. Cette date anniversaire est fixée au 08/09 de chaque période et le début de la première période est fixé au 08/09/2019.

Fait à :.....

Le :

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Document à retourner avec le règlement à : PAPA35 -24 Le Placis des Retais – 35340 ERCE près LIFFRE 0607250021 SMS

Mail : clubpapa35@gmail.com www.papa35.org



AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION D'IMAGE

PASSAGER

Je soussigné(e) né(e) le..... à.....,
domicilié(e) à.....

autorise, au profit de Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine et à titre purement gratuit :

- La prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation) me représentant durant le roulage du 09 septembre 2019.
- La diffusion et la publication de ces photographies, sur tous supports, et notamment, sur les sites Internet gérés par Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine.
- La commercialisation de ces photographies, l'utilisation à des fins publicitaires, illustratives, informatives de ces photographies tels que leur emploi aux fins de réalisation d'affiches, de brochures, d'illustration des sites Internet mentionnées ci-dessus etc...

J'accepte de concéder cette autorisation pour une durée minimale de cinq années tacitement et indéfiniment renouvelable par période de cinq ans. Je reconnais être informé(e) que si je souhaite mettre un terme à cette autorisation, il m'appartient d'adresser un courrier recommandé au Club Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine un mois avant la date anniversaire de chaque période. Cette date anniversaire est fixée au 08/09 de chaque période et le début de la première période est fixé au 08/09/2019.

Fait à :.....

Le :

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Document à retourner avec le règlement à : PAPA35 -24 Le Placis des Retais – 35340 ERCE près LIFFRE 0607250021 SMS

Mail : clubpapa35@gmail.com www.papa35.org



Manoir de l'Automobile – Abandon de Recours

Suite à de nombreuses plaintes de riverains, à ce jour, nous sommes tenus de respecter les normes de bruit.

Le Soussigné : **M Guérin Gaëtan**

Domicilié : **24 le Placis des Retais 34340 Ercé près Liffré**

Responsable de la société ou du club : **Passion Auto Prestige et Ancienne d'Ille et Vilaine**

Date de location du Circuit : **08 septembre 2019**

VEHICULE :

Marque : Type : N° D'immatriculation :

Compagnie d'assurance : N° de Contrat :

Date de l'échéance :

L'utilisateur est garanti par le n° de contrat ci-dessus pour les dommages causés aux tiers par son véhicule.

Déclare par la présente entreprendre des séances de tours libres, entraînements, sous son entière responsabilité, à ses risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour lui-même et tous ses ayants droits, à tout recours, à quelque titre que ce soit contre les propriétaires ou exploitants du site, les constructeurs, les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Un contrat d'assurance a été néanmoins contracté par le MANOIR DE L'AUTOMOBILE avec AXA assurances. Il s'agit d'une «**individuelle accident**» pour le conducteur du véhicule évoluant sur le circuit du Manoir de L'Automobile.

Le présent contrat a pour objet de garantir les indemnités fixées ci-après en cas d'accident corporel dont seraient victimes les conducteurs de véhicules circulant exclusivement sur le circuit Automobile jouxtant le Manoir de L'Automobile, si celui-ci ou l'organisation mise en place, est en cause.

Montant de la garantie :

- 1) Décès par accident : 15 244.90 € payables aux ayants droits
- 2) Invalidité permanente totale ou partielle par accident : 30 489.80 €
- 3) Frais de soins à concurrence de 1524.49 €

Ne sont pas garantis par ce contrat les accidents survenus lorsque le conducteur de véhicule n'a pas l'âge ou n'est pas titulaire des certificats en état de validité exigés pour la conduite du véhicule.

Le soussigné s'engage à respecter en toutes circonstances les feux de signalisation ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargé de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre. En cas de non-respect du règlement ou de la sécurité ou des horaires de la piste, le responsable sur le site peut faire sortir et interdire l'accès à la piste.

Accepte le port du casque et de la ceinture de sécurité (harnais), le règlement intérieur du circuit, ainsi que la pratique du drift strictement interdit.

Reconnait être seul responsable de son véhicule et s'engage à ne pas prêter son véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un contrat identique.

Déclare prendre d'éventuels passagers au cours des « tours VIP (auto) » à leurs risques et périls et sous son entière responsabilité.

Déclare être responsable des dégâts éventuels qu'il occasionnerait avec son véhicule aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et s'engage à rembourser les frais ainsi occasionnés sur la base de devis établi par le Manoir de L'automobile.

A Lohéac, le

Signature :